

Initiatives ministérielles

M. Edmonston: Mon collègue d'en face dit que les libéraux vont jouer à cache-cache. Nous verrons, mais il nous reste encore quelque temps avant les prochaines élections. J'espère bien que les libéraux nous en donneront autant que nous leur en avons donné, c'est-à-dire un programme dont ils peuvent discuter, dont ils peuvent se moquer ou avec lequel ils peuvent être d'accord, mais au moins quelque chose de substantiel.

• (1430)

Je vais maintenant passer aux éléments du projet de loi C-76 que nous trouvons inacceptables. Le projet de loi comporte plusieurs éléments. Je m'intéresse aux dispositions concernant les lobbyistes et aux dispositions concernant le remboursement au gouvernement des prêts aux étudiants.

J'ai entendu mon honorable collègue de Laval-Ouest dire que le gouvernement n'avait vraiment pas le choix, qu'il fallait rendre les règles plus sévères. Il existe plusieurs règles concernant les étudiants et le remboursement des prêts. L'une représente plus ou moins une subvention de six mois entre le moment où le remboursement du prêt devient exigible et celui du début du remboursement comme tel.

Le projet de loi C-76 rend cette règle plus sévère dans le sens où il supprime cette période de grâce. Je dois dire que durant cette période les étudiants auront quand même à payer. Le député de Mississauga me corrigera si je fais erreur, mais ils auront à payer l'intérêt sur le principal. Si le projet de loi est adopté, ils devront commencer à payer dès que le remboursement devient exigible. Il n'y aura plus de période de grâce de six mois.

Je ne trouve absolument rien à redire au fait que les étudiants devraient rembourser leur dette. Cela ne fait aucun doute pour moi. Je ne crois pas que l'éducation soit gratuite. Il faut payer pour cela, que ce soient les étudiants en partie, leurs parents, moi-même ou les citoyens en général. Je pense que les Canadiens veulent vraiment payer pour les étudiants, car ils représentent leur avenir.

Ce sont probablement ces étudiants qui paieront les pensions de nombreux conservateurs qui n'occuperont plus ces fauteuils après les prochaines élections. Ils ne le feront pas de gaieté de coeur, mais ils le feront. Nous avons donc intérêt à nous assurer que ces étudiants ont de bons emplois bien rémunérés.

Quand j'examine les répercussions du projet de loi C-76, je constate que celui-ci n'est pas assorti des compensations auxquelles je m'attendais et au sujet desquelles, sauf erreur, les membres du comité s'étaient entendus après en avoir discuté. Pour compenser le fait que les

étudiants allaient devoir commencer à rembourser leurs prêts dès l'obtention de leur diplôme, sans période de grâce de six mois, le gouvernement devait éliminer la taxe de 3 p. 100 sur le prêt.

C'est une question que j'ai posée à bien des personnes qui ont pris la parole, mais je n'ai pas encore eu de réponse jusqu'à maintenant. Je n'en obtiendrai peut-être pas une aujourd'hui, mais je finirai bien par en avoir une tôt ou tard. Cela signifie qu'une taxe de 3 p. 100 est imposée sur les prêts étudiants, ce que j'estime un peu exagéré, tandis que la période de grâce de six mois pendant laquelle les étudiants sont à la recherche d'un emploi est supprimée. À mon avis, c'est une façon de les taxer à nouveau d'une façon détournée.

Je comprends que, comme l'a dit le député de Mississauga, nous devons réduire le déficit. Je le crois. Je lis les articles financiers autant que n'importe qui et j'estime que c'est un grave problème. Voici en quoi il consiste. Nous allons devoir—et je ne parle pas uniquement des conservateurs, mais aussi des libéraux et des néo-démocrates—donner l'exemple au chapitre des dépenses. Or, nous n'avons pas beaucoup donné l'exemple.

Je sais que le gouvernement peut dire qu'il a fait quelque chose et qu'il l'a fait mieux que les libéraux. Cependant, les Canadiens, en général, ceux qui sont à l'extérieur de cette enceinte, en ont assez d'entendre ce discours: «Nous avons fait un peu mieux que les libéraux, que le NPD, que le Parti québécois ou que le Bloc québécois. Ils sont pires que nous.»

Les gens en ont assez de ces comparaisons stériles. Les Canadiens souhaiteraient, du plus profond de leur coeur, nous voir dire, pour une fois, que nous allons donner rigoureusement l'exemple et que nous allons faire telle et telle compression dans tel et tel secteur.

J'aimerais faire une comparaison avec le président Clinton. Dans son discours, il a dit que le gouvernement devait faire d'énormes compressions. Il a parlé des avantages sociaux. Il a parlé de la question de l'universalité et des programmes sociaux. Nous venons de recevoir les résultats d'un sondage sur le discours qu'il a prononcé ce soir-là. Plus de 70 p. 100 des Américains étaient disposés à accepter une hausse des impôts pour autant que le président les accompagne de compressions rigoureuses.

Voilà pourquoi nous nous opposons au projet de loi C-76. Nous estimons qu'il n'est pas équitable, alors que l'équité est l'une des priorités de notre parti. Voilà pourquoi nous avons proposé une solution de rechange aux Canadiens. Cette solution vise le plein emploi. Il s'agit d'un plan de création d'emplois très important.